

SIÉGES 2018

Une expression en hausse malgré une organisation du vote pour le moins chaotique !

Nous étions pour la 3^{ème} fois dans le contexte d'une élection dématérialisée via le vote électronique et pourtant, le ministère, avec le prestataire Voxaly pour la solution de vote, n'a pas été en mesure d'assurer un déroulement sans anicroche. En effet, au-delà du plantage du serveur le jour de l'ouverture de la période de vote le jeudi 29 novembre, privant les électeurs d'une journée de vote complète, nous pouvons relever un certain nombre de problèmes : le temps pour effectuer les 4 votes (de 3mn à plus d'une heure), problème pour obtenir un nouvel identifiant, l'impossibilité de voter pour de nombreux collègues en position de détachement, du fait d'une opération supplémentaire d'enrôlement via le logiciel GUILLEN, les messages insipides de notre ministère pour inviter au vote, la mise à disposition de bureau de vote dans les établissements... La FSU a fait part de ses critiques à l'occasion du dépouillement.

Le paritarisme plus que jamais conforté !

Le ministère envisage de réduire le rôle et les fonctions des instances paritaires et des élu.es. Dans le cadre du projet CAP 2022, il entend cantonner le rôle des élu.es à un simple rôle d'observation des seules contestations des décisions du ministère, excluant ainsi toute possibilité de vérification en amont et donc de possibles interventions pour faire respecter le droit de chacun. L'augmentation de la participation, malgré les difficultés du vote, est un message clair des personnels, concernant leur attachement aux rôles des élu.es dans la gestion de leur carrière et de leur mobilité.

FSU : 1^{ère} organisation à l'Éducation Nationale !

Ces élections ont une nouvelle fois placé notre fédération en tête au ministère de l'éducation nationale. Ceci nous permettra de continuer de disposer d'une représentativité incontestable pour peser sur la politique éducative (postes/réformes/personnels...). La FSU conserve au demeurant sa 2^{ème} place à la Fonction Publique de l'État et gagne au passage un siège supplémentaire au Conseil Supérieur de la Fonction Publique. ■

coralie.benech@snepfsu.net - polo.lemonnier@snepfsu.net



LA FSU TOUJOURS MAJORITAIRE CHEZ LES AGRÉGÉS

58 041 collègues agrégés étaient inscrits sur les listes électorales pour élire leurs représentants en CAPN et CAPA agrégés. 29 281 collègues ont voté, ce qui amène à une participation de 50,44%. Cette participation reste pour nous insuffisante et nous devons continuer à faire valoir auprès de nos collègues, la nécessité pour le syndicalisme et pour le SNEP-FSU, d'une participation plus massive à ce scrutin.

La participation n'est par ailleurs que de 34% dans le Supérieur, alors même que les avancées ont été nombreuses dans ce secteur. Nous devons continuer à convaincre nos collègues agrégés de la nécessité d'un vote massif SNEP et FSU pour continuer à obtenir des avancées et à défendre un syndicalisme combatif, revendicatif et exigeant.

Le SNES, SNESUP et SNEP-FSU récoltent plus de 42% des voix, près de 25 points devant la deuxième organisation syndicale. Nous obtenons 6 sièges sur les 10 de cette CAPN. Notre liste FSU reste donc une référence pour les collègues, référence que nous devons continuer de mettre en avant et défendre. Le SNEP continuera, au sein de la délégation FSU, son travail de défense des collègues, de la discipline et de nos carrières. Et cela prendra corps dès la première CAP de contestation des avis, qui se tiendra le 15 janvier. ■

benoit.chaisy@snepfsu.net

JEUNESSE ET SPORTS :

LA FSU GAGNE UN 3^{ÈME} SIÈGE AU CTM JS !

Malgré les conditions désastreuses d'organisation du vote par l'administration, un corps électoral en baisse de 558 agents et un nombre de suffrages exprimés en baisse de 485 (le taux de participation passe de 60,55% à 56,14%), la FSU conserve un nombre de voix identique aux précédentes élections de 2014 et 2016 (en valeur absolue) et voit sa représentativité augmenter (+3 points).

Au final, l'UNSA obtient 43.81 % des voix ; elle perd 7.2 points et passe de 9 à 7 sièges. Avec 21.36 %, la CFDT conserve ses 3 sièges. **La FSU obtient 19.56 % des voix, passant de 2 à 3 sièges.** SUD Education (Solidaires JS), qui a vu le jour en 2018, entre au CTM avec 7.18 % des voix et 1 siège. La CGT, avec 5.54 % des voix, conserve 1 siège. FO n'obtient aucun siège au CTM.

Avec ce résultat, le SNEP-FSU se voit conforté dans ses orientations pour l'avenir du sport en France et la défense des spécificités Jeunesse et Sports. En plein chantier Action Publique 2022, alors que le gouvernement réfléchit à une nouvelle organisation territoriale de l'État et s'interroge sur les compétences qu'il va déléguer à l'agence nationale du sport, le SNEP-FSU se bat contre l'éclatement des missions Jeunesse et Sports. Valorisant l'expertise des personnels techniques et pédagogiques ainsi que leur capacité à mobiliser leurs réseaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, sur tout le territoire, le SNEP-FSU entend peser sur les décisions pour obtenir, comme le revendiquent désormais toutes les organisations syndicales à l'exception de la CFDT, le rattachement des missions et des agents Jeunesse et Sports au champ éducatif.

Le SNEP-FSU remercie l'ensemble des collègues qui ont voté et des militants qui ont œuvré à ce succès. Le nombre de nouveaux adhérents au SNEP, depuis septembre, est sans conteste un signe positif supplémentaire qui montre que nous sommes sur la bonne voie. Le combat se poursuit, restons mobilisés ! ■

gwenaelle.natter@snepfsu.net